

Notaires

Romain ROCHER
romainrocher@notaires.fr

Pierre HOFFMANN
pierrehoffmann@notaires.fr

David THILL
davidthill@notaires.fr

Martin DELAMBARIE
martindelambarie@notaires.fr

Romain LAURENT
r.laurent-divonne@notaires.fr

Pauline JEANROY
Pauline.jeanroy@notaires.fr

Diane CARRET
dianecarret@notaires.fr

Cécile FOUILLET
cecile.fouillet@notaires.fr

Cherryl BOURDETTE-XAVIER
cherryl.bourdette-xavier@notaires.fr

Alice JEANDARME
alicejeandarme@notaires.fr

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pauline JEANROY Notaire Associé de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée « Office LEMAN », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à FERNEY VOLTAIRE, 13 chemin du Levant, le 6 janvier 2023 il a été constaté la VENTE,

Par :

Monsieur Romain Antoine **BOGEN**, Technicien, et Madame Angélique Jeannine Virginie **BAUDAT**, Frappe de rapports, demeurant ensemble à CROZET (01170) 288 route du Col.

Monsieur est né à PARIS 19ÈME ARRONDISSEMENT (75019), le 7 janvier 1990,

Madame est née à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013), le 13 février 1989.

Au profit de :

Monsieur Alexis Joël Philippe **DELAMARE**, Doctorant en philosophie, demeurant à ROUEN (76000) 2 place Barthélémy.

Né à MEYRIN (SUISSE) le 2 janvier 1994.

Célibataire

Ayant conclu avec Madame Mathilde Estelle SALVADOR un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 19 septembre 2018, enregistré à la mairie de PARIS (5^{ème} arrondissement).

Madame Estelle Elsa Stéphanie Olivia **DELAMARE**, Médecin, demeurant à 1205 GENEVE (SUISSE) 22, Rue de la Colline.

Née à MEYRIN (SUISSE), le 18 juillet 1998.

Célibataire.

Monsieur Arnaud Vincent Julien **DELAMARE**, Ingénieur, demeurant à 1009 PULLY (SUISSE) D chemin 12D, Chemin du Fau-Blanc.

Né à MEYRIN, (SUISSE) le 6 mai 1995.

Célibataire.

Quotités acquises :

Monsieur Alexis DELAMARE acquiert la pleine propriété indivise des **BIENS** objet de la vente à concurrence de 30 %.

Madame Estelle DELAMARE acquiert la pleine propriété indivise des **BIENS** objet de la vente à concurrence de 20 %.

Monsieur Arnaud DELAMARE acquiert la pleine propriété indivise des **BIENS** objet de la vente à concurrence de 50 %.

IDENTIFICATION DES BIENS

Dans un ensemble immobilier situé à **CROZET (AIN) (01170)** 288 Route du Col.
Dénommé « LES LOGES »

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
C	604	288, Route du Col	00 ha 20 a 88 ca
C	605	Les Sarsonnières	00 ha 11 a 80 ca

Total surface : 00 ha 32 a 68 ca

Le(s) lot(s) de copropriété suivant(s) :

Dans le bâtiment D

Lot numéro douze (12)

Dans le bâtiment D, au rez-de-chaussée et étage, un appartement en duplex, portant le numéro 12 au plan, comprenant :

-au rez-de-chaussée : une entrée, un séjour/cuisine, un WC, une terrasse, un jardin en pente,

-à l'étage : deux chambres, un dégagement, une salle de bains, un WC

Et les cinq cent soixante-trois /dix millièmes (563 /10000 èmes) des parties communes générales.

A l'extérieur

Lot numéro seize (16)

A l'extérieur, un parking portant le numéro 6 au plan.

Et les quatorze /dix millièmes (14 /10000 èmes) des parties communes générales.

Identification des meubles

Divers meubles détaillés à l'acte.

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

PRIX

La cession a été conclue moyennant le prix de **TROIS CENT SOIXANTE-DEUX MILLE EUROS (362.000,00 EUR)**.

Ce prix s'applique :

- aux **MEUBLES** à concurrence de : NEUF MILLE HUIT CENTS EUROS (9.800,00 EUR),
- au **BIEN** à concurrence de : TROIS CENT CINQUANTE-DEUX MILLE DEUX CENTS EUROS (352.200,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A FERNEY VOLTAIRE (Ain)
LE 6 JANVIER 2023**

Maître Pauline JEANROY

Fait à FERNEY VOLTAIRE

Le 06 janvier 2023

